INSPECTEUR/TRICE DU RECOUVREMENT

Code de la fiche : 0204

PRÉSENTATION

APPELLATIONS D'EMPLOI LES PLUS COURANTES

Inspecteur/trice d'*Urssaf*,
Inspecteur/trice travail dissimulé

FINALITE

Contribuer par le contrôle et le conseil aux entreprises : à la sécurité du financement du système de la Sécurité sociale - à la préservation des droits sociaux des salariés - à la garantie d'une réelle concurrence entre les entreprises au regard du paiement des cotisations sociales

PRINCIPAUX INTERLOCUTEURS

Dirigeants d'entreprises
Experts conseils internes et externes à l'entreprise (expert-comptable juriste RH...)
Partenaires externes (Fisc *DDTE* police...)
Services internes (gestion des comptes contentieux...)

FORMATIONS

Obligatoire pour l'accès au métier

Formation nationale d'inspecteur du recouvrement

Institutionnelles

Perfectionnements branche recouvrement

ACTIVITÉS

Contrôler l'application de la législation du recouvrement en examinant, (en entreprise, chez un tiers, ou en *URSSAF*), la conformité des déclarations effectuées par les cotisants ou les contribuables
Apporter une offre de conseil personnalisé aux entreprises nouvelles et aux entreprises mettant en place un nouveau dispositif social ayant un impact sur les rémunérations

Apporter aux employeurs et à des professionnels ciblés, l'information et le conseil nécessaires à la compréhension et à l'application de la législation
Préparer, mettre en œuvre les actions de lutte contre le travail dissimulé sur le terrain, en relation avec les partenaires habilités

COMPÉTENCES

SAVOIRS

Maîtriser la législation du recouvrement et la législation spécifique à certains dispositifs (accord d'intéressement, de participation, ...)
Connaître la jurisprudence concernant le recouvrement
Connaître l'environnement économique social et juridique de l'entreprise
Connaître les règles de droit applicables (droit social, droit du travail...)
Connaître les mécanismes de la comptabilité générale et analytique
Connaître les orientations nationales, régionales et locales en matière de contrôle et le plan de contrôle de l'organisme
Connaître les attributions et les domaines de compétence, des partenaires de l'*URSSAF*, de l'ensemble des services de l'*URSSAF*
Connaître les règles déontologiques propres aux missions de contrôle et notamment celles liées à la lutte contre le travail dissimulé
Maîtriser la législation et les techniques spécifiques à la lutte contre le travail dissimulé
Connaître les procédures civiles et pénales, et les principes du droit pénal relatifs à la lutte contre le travail dissimulé
Connaître ses attributions et les prérogatives et les pouvoirs d'intervention des partenaires habilités dans le cadre de la lutte contre le travail dissimulé

SAVOIR-FAIRE (capacité à)

Appliquer la législation du recouvrement au regard de l'entreprise contrôlée
Conseiller et à établir un diagnostic écrit de l'entreprise nouvellement créée ou mettant en place un dispositif nouveau
Utiliser la jurisprudence applicable au cas rencontré
Exploiter les documents comptables, juridiques et sociaux et analyser les données issues de son investigation
Exploiter les systèmes d'information des entreprises (matérialisés et dématérialisés)
Analyser la situation de l'entreprise à partir des indicateurs économiques et financiers la concernant
Choisir, adapter et utiliser les différents outils méthodologiques et les techniques d'investigations de la branche ou de l'*URSSAF*
Présenter une lettre d'observations, un procès verbal de contrôle ou constat de travail dissimulé structurés et juridiquement motivés
Utiliser les outils informatiques appliqués au contrôle
Appliquer les techniques de chiffrage et évaluer le montant du préjudice
Organiser en collaboration avec les autres corps de contrôle habilités (fisc, inspection du travail, services de police...) les actions de lutte contre le travail dissimulé

SAVOIR-FAIRE RELATIONNEL (capacité à)

Argumenter et motiver juridiquement ses décisions auprès de ses interlocuteurs au cours du contrôle et plus particulièrement au moment des conclusions
Expliciter les résultats du contrôle présentant de forts enjeux financiers et/ou des répercussions sociales auprès de l'entreprise en recherchant d'une meilleure acceptabilité
Gérer les conflits avec les cotisants et s'adapter à des situations imprévues
Expliquer la législation du recouvrement en termes appropriés à l'interlocuteur et s'assurer de sa bonne compréhension
Rendre compte de ses pratiques d'investigation et du suivi des dossiers dans le cadre de la lutte contre le travail dissimulé, auprès de ses partenaires et de sa hiérarchie
Développer son réseau de partenaires et les solliciter au moment opportun
Travailler en toute confidentialité sur des actions qui peuvent s'avérer délicates dans le cadre du travail dissimulé
Animer une séance d'information collective
Identifier la nature des besoins de l'interlocuteur et lui apporter une réponse adaptée
Discerner les informations confidentielles et ne diffuser que celles qui sont diffusables